



# YONNE-COMPOSTELLE

Confraternité des Pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Bourgogne du Nord



**Dimanche 12 mai 2024**

## **Marche libre au départ de Saligny**

**Boucles de 14 et 10 kms ouvertes à tous  
Départ 9h parking de l'église Saint Laurent**

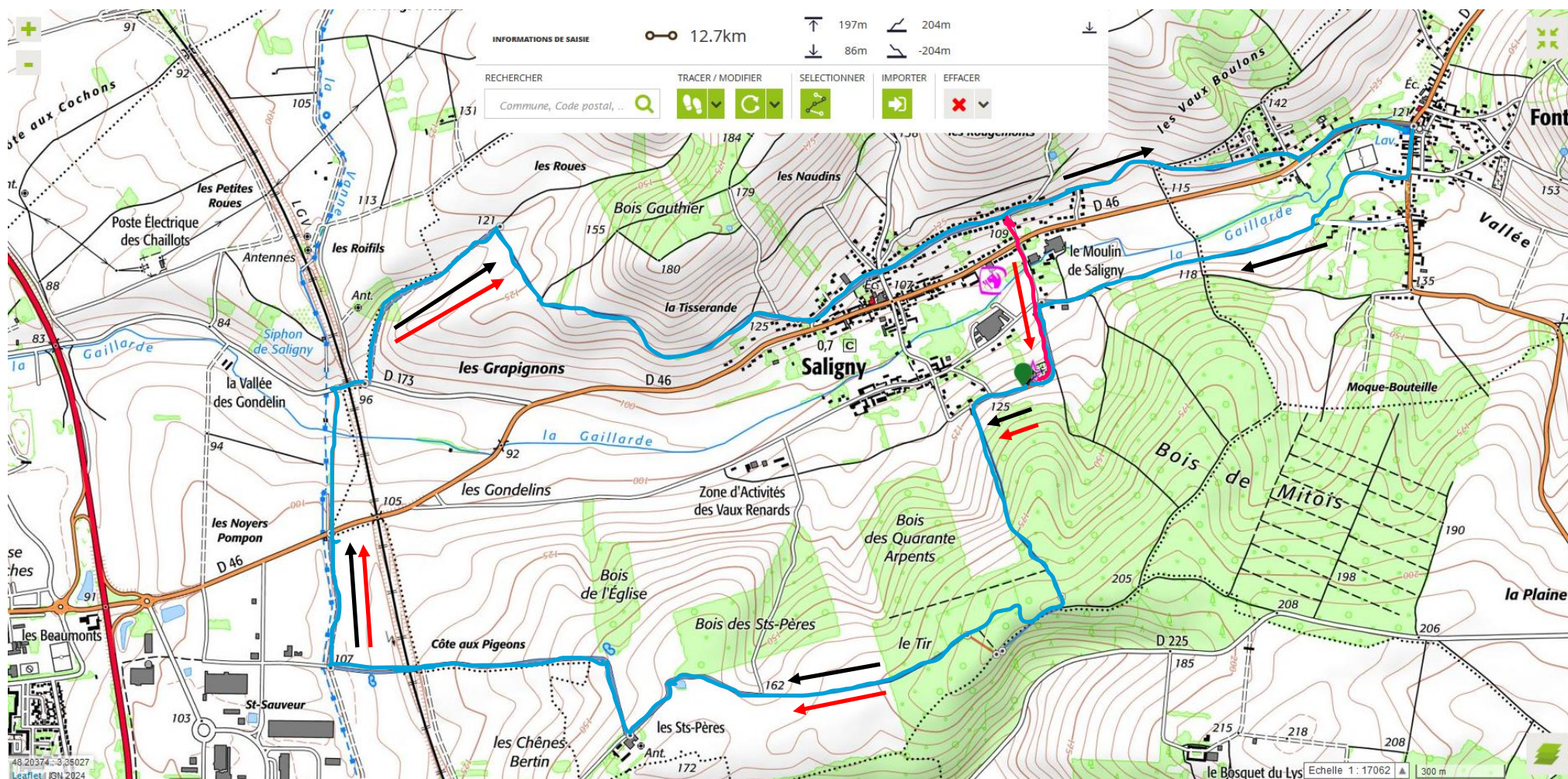
**Visite de l'église vers 12h30**


**Pour ceux qui le souhaitent repas tiré du sac**


***Ce programme est soumis aux règles sanitaires en vigueur  
et peut donc être modifié ou annulé en fonction de leur évolution***

*Covoiturage possible au départ d'Auxerre  
RV à 8h, Maison des Randonneurs, 5 rue Germain Bénard*

**<http://www.yonne-compostelle.fr/>**



Circuit des 14 kms : 

Circuit des 10 kms : 

Départ du parking devant l'église de Saligny.

### **1ère partie commune aux 2 parcours de 14 kms et 10 kms**

Contourner l'église en se dirigeant sud-ouest en empruntant le chemin goudronné. Au carrefour, emprunter le chemin montant à gauche en forêt. En haut de la côte, au carrefour en Té, prendre à droite sur 50 m environ et emprunter une sente à droite. Au carrefour en patte d'oie, continuer sur la gauche. Le sentier devient chemin puis une petite route. Continuer sur cette petite route jusqu'à la ferme « *des Saints Pères* ». Prendre à droite en descente et laisser sur la droite les réservoirs et continuer tout droit. Franchir la LGV Sud-Est et continuer tout droit par une piste cyclable jusqu'à l'aqueduc de la Vanne. Tourner à droite et suivre l'aqueduc, sur votre gauche, par un bon chemin jusqu'à la RD 46. La franchir et continuer le long de l'aqueduc sur 500 m. Prendre à droite sur la RD 173, passer sous la LGV, laisser une route partir à gauche et après 100 m environ, emprunter un bon chemin sur la gauche sur 400 m environ. Au point : 121, prendre le premier chemin sur la droite en montant légèrement. Au carrefour, continuer tout droit sur un chemin qui descend légèrement pour rejoindre Saligny par une petite route, puis la rue « *de la côte au brebis* ». Au carrefour, sur la droite, des bancs sur un petit patio. Emprunter la rue « *de Vauluisant* » sur la gauche en laissant le monument aux morts à droite. Tout droit. Laisser à droite la rue « *des Carrières* » en continuant tout droit dans la rue « *des Rougemonts* ». **Carrefour avec la rue *des Ménardes* sur la droite. Séparation des 2 circuits.**

#### **Boucle de 14 kms.**

Continuer tout droit dans la rue « *des Rougemonts* », obliquer légèrement sur la droite pour emprunter la rue « *des Vaux Boulons* », pour arriver sur un chemin. Continuer tout droit. Au croisement des chemins, partir sur la droite sur un chemin herbeux qui se dirige sur le village de Fontaine-la-Gaillarde. L'entrée de ce village se fait également par la rue « *des Vaux Boulons* ». Continuer jusqu'à l'arrêt de bus. Obliquer sur la gauche dans la rue « *du Marais* ». Laisser le parc et le monument aux morts sur votre droite et au carrefour, au niveau de l'église, tourner à droite et franchir le pont. Emprunter la « *Grande Rue* » jusqu'à un carrefour. A la balise, prendre la première rue à droite : la rue « *du Moulin* », puis continuer sur un chemin le long du stade de football. Continuer en sous-bois dans une sente et se raccorder sur un chemin qui revient tout droit sur Saligny. Après un hangar agricole sur la gauche emprunter le chemin bitumé le « *Chemin du Tilleul* ». Au carrefour : **Tilleul planté en 1781 (Voir ci-dessous)**. Tourner à gauche sur le « *Chemin de la Chatière* » jusqu'au parking de l'église.

#### **Boucle de 10 kms.**

Emprunter sur la droite, la rue « *des Ménardes* » puis la rue « *du Moulin* ». Au carrefour : **Tilleul planté en 1781 (Voir ci-dessous)** continuer tout droit sur le chemin « *Chemin de la Chatière* » jusqu'au parking de l'église.

Situé à l'angle de la rue du Moulin et de la Chatière, le tilleul planté en 1781 par un certain abbé Laurent a subi les affres des intempéries durant toutes ces années. L'humidité de ces derniers mois a accentué le pourrissement de certaines branches. Le tilleul bicentenaire de Saligny a fait l'objet d'un élagage. Une branche maîtresse était prête à tomber. Une entreprise spécialisée a dû intervenir rapidement pour que les personnes qui passent à cet endroit, très fréquenté par les piétons et les usagers de la route, ne risquent aucun danger. Cet arbre, qualifié de remarquable, fait l'objet d'une attention particulière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Cette dernière devra donc apporter son expertise afin de décider du devenir de ce vieillard bien mal en point.

